



S E R M O N

QV ARANTE-VNIESME.

COL. III. VERS. XVI.

Verf. XVI. *Que la parole de Christ habite en vous plantureusement en toute sagesse, en vous enseignant, & admonestant l'un l'autre par Pseaumes, loüanges, & chansons spirituelles, avec grace, chantans de vostre cœur, au Seigneur.*

CHE R s FRERES: L'experience nous apprend, que la plus part des choses s'entretiennent par l'usage des mesmes moïens, qui les ont établies. Ainsi voyez vous en la nature, que rien n'affermir, ni ne conserue mieux les habitudes des arts, & des sciences, que les mesmes actions, & exercices, qui les ont formées: & que rien ne maintient mieux les estats, que la prudence, & la valeur, qui les a faits,

&

& que comme la frequentation des personnes vertueuses allume ordinairement l'amour, & l'estude de l'honnesteté dans nos cœurs : aussi est-ce elle mesme encore, qui nous y fait constamment perseverer. En la religion semblablement la parole de Dieu, qui produit la foi, & la sanctification dans nos ames, est celle-là mesme, qui l'y conserue, & l'y perpetue. Cette parole est la puissance de Dieu, & pour former premierement la pieté de ses eleus, & pour la conseruer à iamais en eux, apres qu'elle y est formée. Elle est & la mere, & la nourrisse, & la gardienne du nouuel homme. Elle fournit & la semence de nostre regeneration, & le lait de nôtre nourriture mistique. C'est elle, qui nous donne la vie spirituelle; c'est elle, qui nous la conserue. C'est d'elle, qu'en dependent, & les commencemens, & les progres; & la naissance, & la perseverance. C'est pourquoy le saint Apôtre ayant ci-deuant exhorté les Colossiens à la sanctification Chrétienne, & en ayant touché les principales parties, comme la misericorde, la benignité, la patience, la charité, & la paix; maintenant pour abbreger ce discours, & com-

prendre tout en peu de mots, leur recommande la parole de Dieu, comme le seul moien capable, non seulement d'entretenir & de conseruer, mais mesmes de parfaire, & d'acheuer toutes les parties de leur pieté: comme vne viue, & abondante source, d'où ils pouuoient puiser, & les vertus, qu'il vient de leur nommer, & toutes les autres necessaires à la perfection de leur Christianisme. Il n'est pas besoin (dit-il) que ie me traueille à vous nommer vne par vne toutes les graces, qui doiuent reluire en vos meurs, ni à vous recommander par le menu chacune des perfections, aux quelles vous oblige le nom & la profession de Iesus Christ. Vous auez vn bon maistre au milieu de vous, qui vous en instruira, & vous y formera excellemment. C'est la parole de Christ, que ie me contente de vous recommander. Ecoutez-là, & la pratiquez, & qu'elle vous soit familiere: C'est vous dire tout, que de vous l'adresser. Rien ne vous manquera, si vous oïez, & étudiez, & croiez ses enseignemēs avec le soin, & le respect, que nous lui deuons. *Quelle habite en vous plantureusement, en toute sapience, en vous enseignant,*

&

& admonestant l'un l'autre par Pseaumes, loüanges & chansons spirituelles, avec grace, chātans de vōtre cœur au Seigneur. C'est là, Freres bien-aimez, la leçō, que l'Apōtre dōnoit iadis aux Colossiens, qui nous est dautant plus necessaire en ce temps, qu'outre la negligence, & le dégoût de nostre nature, il se treuve des gens en 'ce miserable siecle, qui nous décrient la parole de Dieu, & font ce qu'ils peuuent pour la rendre supecte aux Chrétiens, & leur arracher des mains ce precieux tresor des ames fideles. Attantat inouï dans tous les premiers siecles de l'Eglise, & incroyable, si nous n'en auions nos yeux & nos sens pour tesmoins. Si vous auez donc du zele pour la gloire de vōtre Maître, sur la sapience duquel rejaillissent euidemment tous les blāmes, que l'on donne à sa parole; si vous auez de la charité pour l'edificatiō de vos prochains? si vous auez en fin de l'affectien pour vōtre salut, Chrétiens, écoutez avec attention l'enseignement de l'Apōtre. Reçuevez, & maintenez chez vous cette parole celeste, qu'il y veut loger, & y faire habiter plantureusement. Defendez ces diuines sources de vie, dont tous nos Peres ont

Gen. 26. 15.

esté abbreueez , contre l'iniure de ces nouveaux Docteurs, qui nous les veulent boucher & combler à toute force: faisans à la maison de Iesus-Christ vne injure semblable à celle, que les Filistins firent autrefois à la famille d'Isaac, dont ils étouperent les puits, & les remplirent de terre, pour les rendre inutiles: ainsi, que nous le raconte l'histoire Sainte. Et pour vous conduire en cette meditation, ie considererai par ordre (s'il plaist au Seigneur) les deux parties, qui se presentent dans le texte de l'Apôstre: la premiere, où il nous recommande l'étude de la parole de Dieu, en ces mots. *Que la parole de Christ habite plantureusement en vous en toute sapience*: La seconde, où il nous presente quelques-vns des principaux vsages, que nous en deions tirer, *en vous enseignant* (dit-il) *& admonestant l'un l'autre par Pseaumes, leuanges, & chansons spirituelles, chantés de votre cœur au Seigneur*. Tous les termes, qu'il employe dans la premiere partie sont dignes de grande consideration. Premièrement; ce qu'il appelle la parole de Dieu, annoncée par les Profetes, & Apôtres, & continue dans les Ectitures du viel & du nouveau testa-

ment,

ment, *la parole de Christ*; tant à cause que Iesus-Christ en est le suiet, & la fin, que pource qu'il en est l'auteur, qui l'a inspirée par son Esprit à ses seruiteurs: en la mesme sorte, que l'Apostre nomme ailleurs toutes les afflictions de la nouvelle, & de l'ancienne Eglise, iusques à celles, que Moÿse & les Israëlités souffrirent en Egypte *les afflictions, & l'opprobre de Christ*: parce que Christ est & la cause, pour laquelle les fideles sont affligez, & le directeur de leurs afflictions, qui les leur enuoye, & les gouerne par sa providence. D'où s'ensuit clairement; qu'il est Dieu, puisque toute l'Ecriture est inspirée de Dieu: & qu'il subsistoit dès le temps des Patriarches, & de toute l'ancienne Eglise: contre l'impieté des heretiques, qui nient la diuinité du Seigneur, & pretendent, qu'il n'a point subsisté en la nature, qu'apres estre nai de la sainte Vierge. Mais il faut peser en suite la faÿson, dont l'Apostre nous recommande l'étude de cette parole. Il ne dit pas, *Qu'elle soit au milieu de vous, qu'elle y soit leuë, qu'elle y soit connue*; mais vsant d'un terme beaucoup plus fort, & plus efficace que tout cela, il veut, que

Ebr. 11. 26

cette parole de Christ-habite en nous. Vous sçavez qu'*habiter* se dit proprement des hommes ; & signifie faire sa demeure dans vn lieu , *s'y tenir* , comme nous parlons en nôtre commun langage , y viure , & y estre ordinairement , & presque tousjours. De là vient , comme l'ont fort bien remarqué les plus sçauans Maistres des Ebreux , que l'Ecriture employe ce mot figurément , pour signifier qu'une chose demeure constamment , & assiduëment dans vne autre ; bien que celle qui est dite habiter en l'autre , ne soit pas animée , & que celle , où elle est dite habiter , ne soit pas proprement le lieu , ou l'espace , qui contient & enclost sa nature. Comme quand Iob , maudissant le iour de sa naissance , souhaite entre autres choses , que *les nuës habitent sur lui* ; pour dire , que ce iour là soit continuellement couuert de nuës , que iamais il ne soit sans ce noir , & triste voile , & comme il s'explique lui mesme ; que *les tenebres , & l'ombre de mort le rendent à iamais pollü* ; bien qu'à parler proprement l'on ne puisse dire , que les *nuës* , qui sont des choses inanimées , *habitent* en aucun lieu , & moins encore dans le *jour* , ou sur

R. Moÿse
Bon Ma-
sermon, l. 1.
ch. 25. de
son More
Newo-
chim.

Iob. 3. 5.

sur le *tour* , qui est non vn lieu , ou vn espace , mais vne partie du temps. Et c'est encore ainsi figurément , qu'il faut prendre tous les passages de l'Ecriture , où il est dit , que *Dieu habite* quelque part ; comme quand il proteste dans l'Exode , & ailleurs souuent , qu'il *habitera au milieu des enfans d'Israël* ; (ce que l'Apostre applique aussi à l'Eglise du nouveau Testament) c'est à dire que sa Maiesté , & sa prouidence sera tousiours avec les fideles , sans les abandonner iamais ; bien qu'à proprement parler le Seigneur , qui est vne essence infinie , & qui remplit les cieux , & la terre sans y estre euclos , n'habite nulle part. C'est en ce sens figuré , que l'Apôtre employe ici le mot d'*habiter* , & certes avec beaucoup de grace , & d'emfase , quand il dit , *Que la parole de Christ habite en vous* : c'est à dire qu'elle y soit constamment , & assiduément ; qu'elle soit l'hostesse de vôtre cœur , & de vos bouches ; qu'elle ne les quitte iamais ; Et comme l'ame habite en nos corps pour les viuifier , & adresser en tous leurs mouuemens , que cette diuine parole soit semblablement l'ame de vos cœurs , s'y tenant iour &

Exod. 29.
45. *Lewis-
rique* 26.
12. 1. *Cov.*
6. 16.

nuit, pour conduire & gouverner toutes les actions de vôtre vie; qu'elle vous soit aussi connuë & aussi familiere, que les personnes, qui habitent chez vous, & passent toute leur vie avec vous. Mais l'Apôtre non content d'une si viue expression, aïôte encore vn autre terme pour mieux signifier avec quel soin nous devons remplir toutes les parties de nos ames de cette parole du Seigneur, *Quelle habite en vous richement* (dit-il) c'est à dire abondamment, & comme nos Bibles l'ont traduit, *plantureusement*: en telle sorte, qu'il n'y ait, ni aucune partie de ses misteres, qui ne se treuve en vous, ses promesses, ses commandemens, ses enseignemens, ses profeties, ses instructions, sans rien laisser de ces biens celestes, que vous ne receuiez chez vous; ni aucune partie de vous mesmes, où cette diuine hostesse n'ait son logement, & son domicile, en vos entendemens, en vos memoires, en vos volonteZ, en vos affections, en vos meurs: qu'elle paroisse en toute vostre vie, & y luise en telle mesure, que chacun l'y puisse reconnoistre. C'est à quoi se rapportent encore les derniers mots, qu'il aïôte,

en toute sagesse: où il nous montre la fin, & le plus proche effet de cette habitation de la parole de Dieu en nous: qui est de nous rendre sages à salut, & nous donner toute la sagesse nécessaire à glorifier Dieu, & à nous rendre éternellement heureux. Il veut, qu'elle habite si abondamment en nous, que nous en tirions toute la connoissance, qu'elle donne, soit des choses, qu'il faut croire, soit de celles, qu'il faut faire pour estre sauvé. Car c'est ce qu'il entend ordinairement par *la sagesse*, qu'il nous recommande. Et parce que cette connoissance a plusieurs parties, d'ôt les vnes sont inutiles sans les autres: de là vient, qu'il ne dit pas simplement, *que la parole de Christ habite en nous richement en sagesse*: mais *en toute sagesse*: pour nous montrer, que ce n'est pas assez d'estudier vne partie de cette connoissance celeste: Cela pouvoit peut-estre suffire aux hommes du vieux testament, qui estoient encore enfans: Le Chrétien, parvenu en aage meur, & parfait, doit sçavoir toute la volôté de Dieu, tout son conseil, & toute cette admirable sagesse, qu'il nous a reuelée par son Fils, & expliquée dans ses Escritures. Voi-

là, chers Freres, quel est le sens de cette ordonnance de l'Apôstre; où nous au ons beaucoup de choses à remarquer. Et premierement son procedé, en ce qu'ayant cōmencé le discours de nôtre sanctification, & ne voulant pas s'y estendre davantage pour cette heure, il renuoye les Fideles pour apprendre le reste, non à la voix de l'Eglise, mais à *la parole de Christ*; signe euident, que c'est non l'Eglise, comme pretendent ceux de Rome, mais l'Escriture diuine, qui est la souueraine maistresse des Fideles. Il est vrai, que les Pasteurs seruēt à leur instruction, mais comme ministres seulement, & non comme maistres; non de leur propre, mais du fonds de cette parole diuine, hors laquelle ils ne doient rien enseigner d'eux mesmes; & s'ils le font, il ne faut pas les écouter. Secondement l'ordre, que l'Apôstre nous donne expressement, que *la parole de Christ habite en nous*, montre que le deuoir des Pasteurs est d'exhorter soigneusement leurs troupeaux à l'estude, à la lecture, & meditation des diuines Escritures, & que l'office des troupeaux est d'y vaquer assidûment. D'où s'ensuit en troisieme lieu, que cet-

te parole de Christ doit continuellement retentir par tout dans l'Eglise, & dans ses assemblées publiques, & dans les familles particulieres, & dans les cabinets mesmes de chacun de ses membres. Autrement cōment *habiteroit-elle plantureusement en nous* ? De plus, puisque l'Apostre parle ici en general à tous Fideles, tant au peuple, qu'aux ministres, cette epître estant par lui adressée à *tous les freres Fideles en Christ, qui estoient à Colosses*, il est Col. 1. 2. encore evident, que son intention est, que non seulement tous les Chrétiens oyent cette parole en l'Eglise, mais qu'ils la lisent aussi chacun en leur particulier, s'ils le peuvent ; & que cette lecture leur est, non permise seulement, mais commandée, comme utile & necessaire. En apres ce que l'Apôtre veut, qu'elle *habite en eux*, & encore, qu'elle y habite *richement*, induit de necessité, que ce n'est pas assez de sçauoir quelques points generaux de cette doctrine celeste ; mais qu'il y faut estre instruit pleinement, & distinctement, & en telle sorte qu'il n'y ait aucune partie de ce diuin tresor, que nous ne possedions. Ce qui paroist encore de l'effet, que l'Apostre veut, que nous en ti-

rions, assauoir que par cette parole nous abondions *en toute sagesse*; ce qui n'a point de lieu en ceux, qui n'en ont, qu'une connoissance superficielle, & (comme l'on parle) *implicite*, c'est à dire confuse, enuveloppée, & embrouillée. D'où il s'en suit enfin tres clairement, que la parole de Christ contient toutes les choses nécessaires au salut; estant euident, que celui, qui en ignore quelque partie, n'a pas la *sagesse*, & moins encore *toute la sagesse*; laquelle neantmoins l'Apostre entend, que nous aurons, si la parole du Seigneur habite richement en nous. Comparez maintenant la loi, & la discipline de Rome avec cette doctrine de S. Paul; & vous y treuuez vne difference, ou pour mieux dire vne contrariété si palpable, que la nuit & les tenebres ne sont pas plus contraires au jour, & à la lumiere. Premièrement l'Apostre réuoye ses disciples à la parole de Christ, pour y apprendre tous les devoirs du Christianisme. Rome adresse les siens au Pape, & à ses officiers, pour s'instruire de leur salut. L'Apostre prononce, que la parole de Christ est capable de nous donner toute la sagesse celeste, si elle habite en

te en

te en nous : Rome tient, qu'elle ne suffit pas à cela, & qu'elle ne contient, qu'une partie de la sagesse salutaire, à laquelle pour l'accomplir il faut ajouter la tradition non écrite. L'Apôtre veut, que cette parole divine habite en nous ; Rome ne le veut pas, & introduit en sa place je ne sçai quelles legendes fabuleuses, dont elle remplit le monde, les donnant à ses deuots pour l'instruction & la pâture de leurs ames. L'Apôtre veut, que cette parole soit leuë & en public, & en particulier, au milieu des Fideles; Rome ne veut ni l'un, ni l'autre. Car pour le public, si elle en montre quelques pieces à ses assemblées, elle les montre cachées & enveloppées dans un langage non entendu; c'est à dire qu'elle les lit sans les lire; estât clair, que proposer à un peuple les loix & ordonnances de son Souuerain en un langage, qu'il n'entend pas, c'est tout autant, que si on ne les proposoit point en effet. C'est montrer une chandelle; mais cachée sous un boisseau; c'est à dire ne la montrer pas. C'est presenter la face de Christ à son peuple; mais voilée, & deguisée, sous une forme, ou il ne connoist rien. Et quant au particulier, vous

ſçauéz avec quelle indignité Rome traite les Chrétiens, & comment elle leur defend de lire le testament de leur Pere; & tient pour vn crime, qu'ils manient des liures, qui ont esté faits poureux, ou qu'ils voyët des lettres, qui leur sont expressement adreſſées. Et afin que la permission de cette lecture, qu'ils semblent donner aujour d'hui à quelques artisans de cette ville, & la hardieſſe de quelques Docteurs, qui niët toutes choses iusques aux plus claires, ne vous abuse pas; i'estime qu'il est à propos de vous représenter ici la doctrine de Rome sur ce ſuiet. Sçachez donc que dans le traité, & indice des liures defendus, dressé par l'authorité du Concile de Trente, approuvé & publié par l'authorité du Pape Pie IV. & de tous les ſuiuãs, l'vne de leurs premieres regles porte expressement ces mots; *Qu'estant clair par l'experience, que si on permet communement & indifferemment la sainte Bible en langue vulgaire, il en arriue plus de dõmage, que de profit, à cause de la temerité des hommes: il faut en cela se tenir au iugement de l'Euesque, ou de l'Inquisiteur: en telle sorte, qu'avec le conseil du Curé, ou du Cõfesseur ils puiffët accorder la lecture de la Bible*

*Index lib.
prohibit.
Regula 4.*

Bible traduite par des auteurs Catholiques, à ceux, qu'ils reconnoistront capables de tirer d'une telle lecture, non dommage, ou preiudice, mais accroissement de foy & de pieté : & qu'ils ayent ce congé là par écrit. Et que pour ceux, qui sans un tel congé auront eu la presumption de la lire, ils ne pourront recevoir l'absolution de leurs pechez, sans auoir premieremēt remis leur Bible entre les mains des Ordinaires. Iusques là la loi Papale. Fut-il iamais fait ordonnance plus iniurieuse à la parole de Dieu, & à l'autorité de son Apôtre ? Premièrement ce qu'ils posent d'entrée, que la lecture commune de la Bible apporte plus de mal, que de bien, & plus de dommage, que de profit ; cela, dis-je, est horrible, & directement contraire tant à la sagesse & bonté de Dieu, qu'à la declaration de Saint Paul. Car qui croira, que Dieu ait donné des liures à son Eglise plus capables de nuire, que de seruir ? Et comment son Apôtre les recommande-il à tous les Chrétiens indifferemment, voulāt que cette parole *habite plantureusement en eux*, si cela leur est perilleux, & plutôt pernicious, qu'utile ? Et pourquoy nous en promet-il le fruit de sapien-

de, & encore de toute sâpience, si cette lecture est dangereuse? La sâpience est elle mauuaise & dommageable? Mais il est bien aisé de comprendre le sens de Rome. Elle entend assurement, que cette lecture de la Bible lui est preiudiciable; qu'elle découure ses abus, & donnant sâpience aux simples, les arme & les munit contre ses corruptions, & ses traditions pretenduës. C'est là véritablement le dommage, & la perte, qu'elle craint, & qui lui fait si soigneusement éteindre, ou détourner toutes les étincelles de cette lumiere celeste, afin de regner à son aise à la faueur des tenebres. Et si elle eust voulu nous représenter naïuement ses motifs en cette sienne ordonnance, il falloit y mettre, non la peface, que nous venons de rapporter; mais celle-ci; *Que l'experience ayant fait voir, que la lecture de la sainte Bible est tres preiudiciable à ses interests; donnant aux hōmes la hardiesse de rejeter l'autorité, & la doctrine de son Pape; qui non seulement ne se treuue nulle part en cette parole de Dieu, mais mesme la choque en diuerses instances; pour ces raisons il lui a semblé bon d'en resserrer & restreindre la cognoissance*

te

le plus qu'elle pourra, puis que de l'abolir tout à fait il est & impossible & scâdalcux. C'est là leur vrai sens & leur vrai motif. Et en effet vous voyez comment en suite ils resserrent cette lecture de tout leur possible. Premièrement ils ne veulent pas, que l'on lise aucune version de l'Écriture, quelque bonne & fidele, qu'elle soit, & exactement faite sur les textes originels, si elle n'a (comme ils parlent) des *Catholiques* pour auteurs, c'est à dire des gens, qui étans passionnez pour la cause de Rome, affoiblissent le plus, qu'ils peuvent, les paroles de l'Écriture, & les corrompent mesmes quelquesfois hardiment à leur avantage; comme vous le pouvez aisément comprendre par l'exemple de celui, qui passant les bornes de la pudeur de tous les autres, a n'aguères mis le propre mot de *messe*, inconnu à toutes les Écritures, dans le livre des Actes des Apostres, écriuant au treisiesme chapitre, que les Profetes, & Docteurs, qui se treuuoient dans l'Église d'Antioche, *disoient la messe*: contre la foi de l'original, & celle de toutes les anciennes versions, la Siriaque, l'Arabeſque, la Latine mesme, canonizée par

le Concile de Trente, qui portent toutes conformément à l'original, que ces personnes-là *seruoient ou ministroient au Seigneur*: contre l'exemple des versions vulgaires de la communion Romaine, comme celle des Docteurs de Louvain, celle de Benoist, & de Frison, & autres: & en fin contre l'euidence de la chose mesme: cette version derniere supposant faussement, qu'il n'y ait nul autre serui-ce diuin, que *la messe* pretendue. Iugez par cetechantillon, quellesdoientestre les versions de la Bible faites par ces bons *Catholiques*. Mais quelque alterées, & deguitées, qu'elles soient en leur faueur, si est-ce qu'ils les craignent encore: sçachans bien qu'il est malaisé de s'ofistiquer tellement cette parole celeste, qu'il ne lui reste tousiours assez de vertu pour confondre leurs erreurs. C'est pourquoy ils aioûtent vne autre restriction, que pour lire telles Bibles, il faut auoir le *congé* exprez, & par *écrit*, non du Curé (cela ne suffit pas) mais de *l'Euesque* du diocese, ou de *l'Inquisiteur* (ministere de l'Eglise moderne, qui ne se treuve non plus dans les Escritures diuines, que l'office de *la messe*.) Et encore ne les en laissent-

laissent-ils pas disposer absolument; mais les obligent à s'asseurer premierement par concert & deliberation avec les Curez des supplians, que ce soient personnes, à qui la parole de Dieu ne fera point de mal; c'est à dire qu'elle ne les dégoûtera point de la religion Romaine; qui est au fonds tout le peril, qu'ils apprehendent. Ne fremissez vous point, Chrétiens, d'ouïr, que ces Messieurs vous defendent ce que l'Apôstre vous ordonne? ce que Iesus Christ commande lui mesme, en disant, *Sondez les Escritures? Que* Ioan 5.39. vous ne puissiez obeïr à Dieu sans leur congé? & qu'il faille auoir leur dispense pour faire ce que Iesus Christ, & son Apôtre vous enioignent? L'Apôtre dit, *Que la parole de Christ habite en vous*: Et ces Messieurs crient de l'autre costé, *Non, N'y mettez pas lenez. N'y iettez pas les yeux. N'en ayez pas mesme le liure en vôtre maison; bien loin de le faire habiter en vôtre cœur: si un de nos Euesques, ou de nos Inquisiteurs, ne vous en donne la permission par écrit.* O nouvelle & inouïe Theologie! Qu'il faille au Chrétien vne dispense de Rome, ou de ses ministres, pour obeïr à Iesus Christ! & qu'il ne puisse

faire ce que S. Paul lui commande, si les officiers du Pape ne lui en donnent *la permission par écrit*. Peut-ont plus ouvertement abaisser l'autorité de Christ, & de son Apôtre? Certainement ce qui se commande est vn deuoir, : & ce qui se permet, (& nommément ce dont on est obligé d'auoir *la permission par écrit*) est vne chose contraire au deuoir ; comme chacun sçait, & comme vous le pouuez voir mesme par la pratique de Rome, où l'on demāde bien *permissiō* de māger de la chair en Carême, mais non de māger du poisson en carneual ; parce que selon leurs loix, le premier est contraire au deuoir du Chrétien, & non le second. S'il faut donc vne permission au Chrétien pour lire la Bible, il est euident, que cette lecture est quelque chose de contraire au deuoir du Chrétien : que de soi mesme elle est illicite & defenduë. Et derechef si cette lecture est legitiment commandée, il faut dire de necessité, que chacun y est obligé (au moins le fidele, qui sçait lire) & que pour lire la Bible il n'a non plus de besoin de la permission d'aucun homme, que pour donner l'aumône, ou pour consoler vn affligé, ou

pour

pour obeïr à son pere , ou à son Prince. Le commandement de Saint Paul est ex-
 prez comme vous voyez , *Que la parole
 de Christ habite en vous.* C'est donc nôtre
 deuoir de la lire , & de la mediter. C'est
 donc vne manifeste entreprise contre
 l'autorité de l'Apôtre , de nous obliger à
 ne la pouuoit lire sans la permission d'un
 homme, quel qu'il soit. C'est changer ce
 que Paul a ordonné: C'est le tirer du rang
 des deuoirs, où il l'auoit mis, & le mettre
 entre les pechez. C'est faire passer pour
 defendu ce que le S. Apôtre à comman-
 dé ; la permission n'ayant lieu, que pour
 les choses , que le droit de Dieu , ou des
 hommes auoit defenduës. Pouuoit-on
 rien ordōner de plus étranger? Et neant-
 moins , encore n'en sont-ils pas demeu-
 rez là. Car craignans, que cette permis-
 sion toute difficile, & contrainte, qu'elle
 dependante de la volonté de leurs
 superieurs, ne preiudiciaist à leur religion,
 se mettoit en quelque vsage ; ils
 ont peu après tout à fait le pouuoir
 recorder , qu'ils donnoient ici à l'E-
 ueque, & à l'Inquisiteur. Car dans l'ob-
 tention , qu'ils ajoûtent sur cette qua-
 ne regle, ils declarent expressement

*pour
 l'Inquisiteur
 l'euueque*

Indic. lib.
prohibi.
obseruat.
circa 4.
regul.

n'entēdre point, que par là soit attribuée de nouveau aucune puissance aux Euesques, ou Inquisiteurs, ou aux Superieurs des compagnies regulieres, de donner à aucun le congé de lire, acheter, ou tenir la Bible, ou quelques parties soit du vieil, soit du nouveau Testamēt: ni mesmes les sommaires & abregez historiques. des liures de la sainte Ecriture, en quelque langue vulgaire, que ce soit: parce (disent-ils) que le pouuoir de donner telles permissiōs leur a esté osté iusques à maintenant par le mandemēt & l'usage de la sainte generale Inquisition Romaine: & qu'il le faut ainsi inuiolablement observer. Voyez ie vous prie l'illusion toute manifeste. Ils defendent à tout Chrétien de lire la Bible sās la permission de l'Euesque, ou de l'Inquisiteur. Mais ils declarent incontinēt, que nul Euesque, ni Inquisiteur n'a pouuoir de la donner. Ainsi personne ne l'aura. N'est-ce pas-là euidemmet se moquer du monde? Mais ces Messieurs, redoutent si fort l'Ecriture, qu'ils ont mieux aimé se rendre coupables de cette honteuse illusion, qu'ils font euidemmet à la Chrétienté, que souffrir qu'aucun peust ou auoir, ou lire vn si dangereux liure. Ils ont mieux aimé sauuer leur interest,

terest, que leur honneur. Et en effet, on le pratique ainsi dans l'Espagne, & dans l'Italie, & en tous les lieux de l'Inquisition; où l'on ne donne à qui que ce soit, cette permission de lire la Bible en vulgaire; où l'on tient pour vn crime capital, & pour vne certaine marque d'heresie, de tenir chez soi le volume seulement du vieux, ou du nouveau Testament en vulgaire; De sorte qu'il faut de nécessité, que ceux, qui par deçà permettent cette lecture à quelques-vns, ou soient coupables du violement des ordonnances generales de l'Eglise, dont ils font profession d'estre membres, ou qu'ils ayent eu du Pape quelque pouuoir particulier & extraordinaire d'en vser, cōme ils font; ce qui ne paroist pas neantmoins. Ce crime seroit moins estrange, s'il ne choquoit, que ce passage de S. Paul. Mais il renuersé encore diuers autres enseignemens des saintes Escritures tres-expres. Car le Seigneur commande au Roi de son peuple, qui estoit laic, & non cleric, d'escrivre vne copie de sa Loi, & de l'auoir, & de la lire soigneusement: & à tout son peuple generalement de mettre toutes ses paroles en leur cœur, & en leur en-

Deuter.

17.18.19.

Deuter.

11.18.19.

Ch. 6.7.8.

9.

rendement ; de les lier pour signes sur leurs mains, & pour fi ôreaux entre leurs yeux ; c'est à dire de les auoir aussi familières, que leurs mains, & leurs yeux propres ; de les enseigner à leurs enfans, & d'en deuiser dedans & dehors le logis, & en se couchant, & en se leuant, & de les escrire aux pôteaux de leurs maisons, & à leurs portes; qui est iustement ce que S. Paul dit ici en vn mot, auoir la parole de Dieu habitante en eux. En effet S. Luc louë l'Eunuque Ethiopien de ce qu'il lisoit les Escritures: & ceux de Berée, de ce qu'ils les conféroient iournellement, pour sçauoir s'il estoit ainsi, que Paul & Silas leur preschoient. Et neantmoins, nous ne lisons nulle part, qu'ils en eussent le congé des Euesques, ou des Inquisiteurs du Pape. Et Dauid tient pour bien-heureux celui, qui medite nuit & iour en la Loi de Dieu. Joint que la parole diuine ayant esté escriite, afin que nous croyons que Iesus est le Christ, & qu'en croyant nous ayons vie par son nom, comme dit S. Iean, & pour nôtre endoctrinement, comme dit S. Paul, afin que par patience & consolation nous ayons esperance. Il faut auoir de necessité, que defendre la lecture

Act. 8.

28. & 17.

11.

Ps. 1. 2.

Iean, 20.

31.

Rom. 15.

4.

Etire des Ecritures aux Chrétiens, c'est
 euidemment, ou frustrer le Seigneur de
 son intention, ou l'accuser de n'auoir
 peu nous donner vne Ecriture propre à
 son but, & à nostre bien. I'en dis autant,
 & en plus foits termes encore, des épîtres
 Apostoliques, qui estant adressées aux
 fideles clerics & laics indifferemment, il
 n'y a nulle raison d'empescher aucun
 d'eux de lire ce que les premiers mini-
 stres de Dieu leur ont écrit à tous. Enfin,
 la faute de nos aduersaires est d'autant
 plus inexcusable, que ces Docteurs an-
 ciens, dont ils font tant d'estat, leur sont
 directement contraires en ce point: com-
 me vn Origene, qui veut, que les Chré-
 tiens, non seulement oyent la parole de
 Dieu dans l'Eglise, mais qu'ils s'exercent
 aussi à la lire en leurs maisons, & à la me-
 diter nuit & iour: Vn S. Ierôme, qui
 veut que les femmes & les filles mesmes
 apprennent les Ecritures par cœur: Vn
 S. Augustin, qui recommande tres-soi-
 gneusement la lecture de la parole diui-
 ne, mesmes aux Catechumenes, c'est à
 dire aux moins auancez de tous les Chré-
 tiens, à ceux qui n'auoient pas encore re-
 ceu le saint Baptesme: Vn Gregoire le

*Homelie
 9 sur le
 Leuiti-
 que,*

*I. rom. ep.
 14. & 30.*

*August.
 lib de Ca-
 tech. rud.
 c. 6. 8.*

Greg. en
ses epist. l.
4. ep. 40.

Grand, fameux Euesque de Rome, qui reprend graue-ment vn Medecin de la Court, de ce qu'il ne prenoit pas la pené de lire tous les iours les paroles de nôtre Redempteur. *Car qu'est-ce (dit-il) que l'Ecriture Sainte, sinon vne lettre de Dieu à sa creature? Si vous estiez dans vn pais éloigné & que vous y receussiez des lettres de l'Empereur vôtre Maistre, vous n'auriez point de repos, ni ne dormiriez pas à vôtre aise, que vous ne les eussiez leuës, & apprises ce que vôtre Prince terrien vous auroit daigné écrire: Le Monarque du Ciel, le Seigneur des hommes, & des Anges, vous a enuoyé, & fait tenir ses lettres sur le suiet de vôtre vie. Et neantmoins mô enfant, vous ne daignez pas les lire. Etudiez les donc ie vous prie, & meditez tous les iours les paroles de vôtre Createur.* C'est ce que disoit Gregoire, il y a plus de mille ans. Iugez combié est éloigné de s'ô air, & de ses maximes le langage des derniers Papes. Je laisse là les autres Docteurs de l'antiquité, non moins contraires à cét abus moderne; Je diray seulement, que le seul Iean d'Antioche, Euesque de Cõstantinople, a qui l'Eglise a donné le nô de *Chrysofome*, c'est à dire, *Bouche d'or*, à cause da la richesse, & de la douceur

eur de son incomparable eloquen-
urniroit de quoi faire vn petit volu-
qui voudroit mettre ensemble tous
assages de ses œuures, où il exhorte
les fideles, & notamment ceux du
ple, à lire assidûmēt la Sainte Ecritu-
& particulièrement dans le sermon,

qu'il a fait sur ce mesme texte de l'Apô-
tre, que nous exposons, *Ecoutez* (dit-il)

vous qui vivez dans le monde, & qui avez Chrysoft. homel. 9. sur l'ep. aux Col.
femme & des enfans, écoutez cōment-il vous

ordonne, voire à vous principalemēt, de lire
les Ecritures, non simplement, & par rencō-
tre, mais avec grand soin & diligence. Il ne

veut pas, qu'ils s'attendent à d'autre mai-
stre; *Vous avez* (leur dit-il) *les oracles de*

Dieu, & nul ne vous sçauroit si bien ensei-
gner, que ces diuins liures. Et vn peu apres,

Ayez (dit il) *les liures de la Bible, les vrayes*
medecines de l'ame. Ayez tout au moins le

nouveau Testament, les Actes des Apostres,
les Euangiles. Que ce soyent là vos maistres,

& vos Docteurs perpetuels. S'il vous arriue
quelque affliction, vne perte de biens, d'en-

fans, ou d'amis: si la mort mesme se presente
à vous, cherchez incontinent dans ce liure,

cōme dans le tresor des medicamēs celestes
& en tirez les remedes necessaires au soula-

Hard, de la main

vient de vos maux; Ou pour mieux dire, afin de n'auoir pas la pene d'y chercher, mettez-les tous dās vōtre ame, & les ayez touiours prests à toute occasion. L'ignorance des Ecritures est la cause de tous nos maux. Iusques-là Chrylostome; Et certes comme vous voyez, il n'estoit pas de l'opinion des derniers Papes de Rome; qui accusent, comme vous l'auiez oüi cy-deuant, la lecture de la parole de Dieu, de nuire plus, qu'elle ne sert. S'il en faut interdire la lecture sous ombre, que quelques esprits mal-assurez la tordent à leur perdition; il faut sur tout la defendre aux Euesques, aux Prestres, & aux Moines; estant clair, si ma memoire ne m'abuse, que ceux, qui ont fait des heresies par la mauuaise intelligence des Ecritures, estoient tous de l'vn de ces trois ordres, & non du peuple. Mais c'est vn expedient bien sauua-ge, & vn remede tout à fait extrauagant, de condamner l'usage des choses à cause de l'abus, que quelques-vns en font. A ce conte il faudroit oster aux hommes les meilleures choses, les plus innocētes, & les plus necessaires à la vie; la lumiere du Soleil, la delicatesse des viandes, l'excellence des vins, & des fruits, le fer, & l'argent,

l'argent, & l'or, & les autres metaux, la beauté des lettres, & les merueilles de l'eloquence. Car duquel de ces dons de Dieu n'abuse point l'intemperance, ou la malice des hommes? Et comme l'a tres-bien remarqué le Prince des Philosophes du monde, il ny a rien dont ils abusent si pernicieusement, que de ce qui de soi-mesme est le meilleur, & le plus vtile. *Aristotel. 1. de sa re- torique.*

Après tout, puis que ce mesme Dieu, qui connoist mieux, qu'aucun la nature & l'efficace de ses Escritures, nous commande à tous de les lire; c'est vne insupportable temerité à l'homme de se mesler d'en dire son auis, & de changer ce que le Seigneur a establi, comme s'il estoit plus sage, que lui. Mais l'Apôtre refute clairement cette calomnie de Rome contre l'Escriture, dans l'autre partie de ce texte, où il nous propose les fruits, & les usages, que nous en deuons tirer, *en vous enseignant (dit-il) & admonestant l'un l'autre par pseumes, loüanges, & chansons spirituelles, avec grace, chantâs de vostre cœur au Seigneur.* Ailleurs il nous aduertit, que *l'Escriture est profitable à endoctriner, à con- 2. Tim. 3. seincrer, à corriger, & instruire selon iusti- 16.*

ce. Ici pareillement il pose pour le pre-

mier fruit, que nous auons à recueillir de cette riches cōnoissance de la parole diuine, le mutuel *enseignement* que nous nous deuons les vns aux autres; le second l'*avertissement*, ou l'*admonition*; le troisieme la *consolation* par le chant des Pseaumes, & des himnes spirituels. Pour le premier, j'auouë que la charge d'enseigner en l'Eglise appartient principalement aux Pasteurs, establis pour cet effet. Mais il n'y a point de Fidele quelque particulier qu'il soit, qui n'ait aussi qu'elque part en cette fonction, quand il a le don & l'occasion d'edifier les hommes, en la connoissance de la vraye religion. Les peres, & les meres doivent nommément cet office à leurs enfans, les maris à leurs femmes, les maistres à leurs domestiques, les vieux aux jeunes, & chacun en fin à son prochain, quand il en a la commodité. D'où paroist encore combien le sentiment de l'Apostre est éloigné de celui de Rome. Paul veut que les Fideles s'entretiennent des choses de la parole de Dieu, & s'y instruisent l'un l'autre. Rome ne veut pas, qu'autres que ceux du Clergé, ayent le droit d'en parler. Le second vsage, que nous deuons tirer de la

la parole de Dieu, est de nous admonester l'un l'autre. L'enseignemēt regarde proprement la foi : l'admonition se rapporte aux meurs. L'Escriture nous fournit de quoi exercer l'un & l'autre de ces deux devoirs, nous apprenant & clairement, & abondamment, tant les choses, qu'il faut croire, que celles qu'il faut faire. Et c'est au Fidele de s'en acquiter selon la connoissance qu'il a, instruisant l'ignorant, & reprenant le pecheur; le tout avec un esprit de douceur, & de discretion; comme l'Apostre nous le prescrit ailleurs. Car chacun doit regarder son prochain, comme son frere; le ramener, s'il s'égare, le releuer s'il tombe, l'éclaircir s'il doute, & en fin auoir autant de soin de son salut, que du sien propre. Arriere de nous la fierté de ces ames superbes, qui ne voudroient pas se donner le moindre souci de ce qui regarde leurs freres; & qui diroient volontiers, si Dieu leur en demandoit conte, ce que respondit autresfois Caïn, *Suis-je la garde, ou le pedagogue de mon frere?* Et comme il nous faut estre charitables, & prudens pour rendre ce deuoir à nos freres: aussi faut-il à nôtre tour le recenoir d'eux avec pa-

Gal. 6. 2.

Gen. 3. 9.

Ps. 141. 3. tience & douceur; nous souuenans de ce que dit le Psalmiste, *Que le iuste me martelle, ce me sera gratuité, & qu'il me redargüe, ce me sera vn baume excellent.* Le troisieme & dernier vsage, que l'Apôtre veut, que nous tirions de la parole de Christ, est pour les *Pseumes, les loüanges, & les chansons spirituelles, que nous chantons de nôtre cœur avec grace au Seigneur.* Cet vsage regarde en partie la gloire de Dieu, que nous deuous celebrer par nos chants; & en partie nôtre propre consolation, & réjouissance spirituelle. Car le Seigneur est si bon, qu'il a mesme pourueu à la recreation de ses enfans; & sçachant, que le chant est l'vn de ses plus naturels instrumens, tres-propre & à épanouir le contentement de nos cœurs, & à soulager, & addoucir leurs ennuis, il nous a non seulement permis, mais mesme commandé de lui chanter des chansons spirituelles. Et pour nous former à vn si saint, & si vtile exercice, il nous a donné en sa parole vn grand nombre de ces diuins Cantiques, comme les Pseumes de Dauid, & les Himnes de diuerses autres personnes fideles, & religieuses, semez çà & là dans les liures du vieux &

du nouueau Testament. L'Apostre en nomme de trois sortes, les *Pseumes* les *loüanges*, ou les *Himnes*, & les *Odes* ou les *chansons*. Et bien qu'il ne soit pas besoin de se traouiller beaucoup à distinguer exactemēt cestrois sortes de Cantiques: j'estime neantmoins fort vray-semblable l'opinion de ceux, qui y mettent cette difference, que le *Pseume* est en general tout Cantique spirituel, quel qu'en soit le sujet; que l'*Himne*, ou la loüange signifie particulièrement les Cantiques composez à la loüange de Dieu; & que l'*Ode* ou la chanson est vne certaine espece d'*Himne* plus meslé, & plus artificieux que les autres. Vous en auez diuers exemples dans le liure des *Pseumes*. Premièrement tous les Cantiques, qui y sont, s'appellent *Pseumes* en general. Mais il est assez euident, qu'ils ne sont pas tous d'une mesme sorte. Il y en a, où est celebrée la bonté, la sagesse, & la puissance du Seigneur, soit enuers David, soit enuers l'Eglise, soit à l'égard de toutes les creatures. Ce sont proprement des *Himnes*; & tel est le *Pseume* dix-huitiesme, le cent quatriesme, le cent quarante-cinquiesme, & plusieurs autres. Il y en a

d'autres , où sont mystiquement & elegantement représentées avec vn excellent artifice, ou les merueilles du Christ, comme le quarante-cinquième , le soixante-douzième , le cent dixième , & semblables : ou les histoires de l'ancien peuple, comme le soixante-dix-huitième, le cent cinquième, & cent sixième. Ce sont ceux , à qui appartient proprement le nom d'*Odes*, ou de *chansons*. C'est avec ces chants sacrez, dont la parole de Christ nous fournit & le suiet & la forme , que l'Apostre veut , que nous nous rejoüissions. S. Iaques nous en donne l'ordre; *Y a-t-il quelcun entre vous (dit-il) qui soit gai, & en repos d'esprit ? Qu'il psalmodie.* L'apôtre appelle tous ces Cantiques spirituels; tant à cause de leur auteur, qui est le S. Esprit , que pour leur suiet , qui ne regarde , que les choses diuines , & celestes, la gloire de Dieu, & nostre salut, & nō les vanitez, passions, & sottizes des hommes , comme les chansons mondaines. Il aioûte *avec grace* signifiant par ce mot de doux & salutaire effet de ces Cantiques spirituels, qui profitēt, & recréent tout ensemble. Il veut en troisieme lieu, que nous les chassions de nôtre cœur: c'est à dire,

dire, non de la bouche simplement, comme les hypocrites ; mais avec l'attention & l'affection du cœur. En fin il entend, que nous les chantions *au Seigneur*, c'est à dire , à la louange & gloire de Iesus Christ, qui est ordinairement signifié par le mot de *Seigneur* , couché ainsi simplement, comme il est en ce lieu. C'est la règle, qu'il nous donne pour cette sainte & spirituelle melodie : que Rome n'a non plus épargnée , que celle , qu'il nous a prescrite de l'étude de la parole de Dieu en general. Car premierement elle a banni de l'Eglise le chant du peuple fidele: iusques-là, que ceux de sa communion déclarent nettement , que c'est grandement scandalizer les Chrétiens , que de chanter les Pseaumes de Dauid, comme nous faisons. Etrange Christianisme ; qui se scandalize d'un chant , que l'Apôtre commande ; d'un chant , qui celebre la gloire de Dieu ; d'un chant, qui à esté dicté par son Esprit, composé par ses Prophetes, & qui ne tend qu'à l'edification, & à la consolation de l'ame fidele. Certainement outre l'autorité de l'Ecriture de Dieu , il paroist encore par diuers passages des liures des hommes, que le peuple

Chrétien auoit autres-fois part au chant des Pſeaumes dans l'ancienne Eglise, & en public, & en particulier. Et quant à ce que nos aduerſaires font chanter par leur Clergé; en quelle conſcience peuuent-ils dire, qu'ils le chantent du cœur, puis que ceux, qui l'écoutent, & la plus part de ceux, qui le chantent, ne l'entendent pas, tous leurs Cantiques eſtans en latin: langage mort, & incognu au peuple il y a long temps? Penſez encore ſi la pompe, & la delicateſſe, & la curioſité, de leurs chants, & tant d'inſtrumens, qu'ils y meſſent, & tous les autres artifices de leur muſique, ne ſont pas plus propres pour le plaſir de l'oreille, que pour l'edification de l'eſprit. Mais chers Freres, laifſons-là les défauts des autres, & ſongeons à nous meſmes. Premièrement benifſons nôtre bõ Dieu de ce, qu'il a remis au milieu de nous la parole de ſon Chriſt en ſa lumiere, & en ſon vſage legitime; & reconnoiſſans cette ſienne grace du fonds de nos ames, iouiſſons de ſon benefice. Que cette parole ſoit l'vnique maiſtreſſe de nos cœurs, & de nôtre vie. Ecoutons ſa voix en public; conſultons là en particulier. Ayons les liures diuins, où le ſaint Eſprit

nous

nous a conſigné ſes enſeignemens. Liſons les ſans ſcrupule ; ſans craindre d'y rien treuver de dangereux , ou de venimeux. C'eſt le Paradis de Jeſus-Chriſt, où fleurit l'arbre de vie, & où coulent les ſources de ſainteté, de ioye, & d'immortalité ; mais vn paradis, où l'ancien ſerpent n'a point d'entrée ; où ſon ſouffle, & ſes poisons ſont inconnus. Peres, & meres, inſtruiſez vos enfans en cette étude ſalutaire. Jeuneſſe, addonnez vous y de bonne heure. Rempliffez voſtre memoire de ce tresor de ſapience. Hommes, & femmes, ieunes & vieux, povres & riches, ſçauans & ignorans, receuez tous cette diuine hoſteſſe, que l'Apotre a aujour-d'huy logée chez vous. *Qu'elle y habite, (comme il l'a ordonné) richement & abondamment en toute ſapience.* Si vous la receuez, & la traittez avec le reſpect, qu'elle merite, elle guerira vos ames de toutes leurs maladies : elle enſeignera à vos entendemens toute la verité celeſte, & les repurgera de toutes les erreurs de la terre, & de la ſuperſtition : Elle remplira vos volontez de l'amour de Dieu, & de la charité du prochain, & eſteindra par l'efficace de ſa verité, toutes ces peti-

tes passions, qui vous attachent à la terre. Elle vous consolera dans vos ennuis: elle vous fortifiera dans vos foiblesses ; elle vous soutiendra dans vos combats ; elle vous armera contre toute sorte d'ennemis, & vous guidera en toutes vos voyes. Elle addoucira vos aduersitez, & gouuenera vôtre prospérité; & pour comprendre tout en peu de mots, elle vous conduira au port du salut eternal malgré tous les orages de cette malheureuse vie. Employez aussi cette parole du Seigneur aux vsages, que l'Apôtre vous recommande, aux enseignemens & auertissemens mutuels, que vous vous deuez les vns aux autres, les donnant & les receuant aux occasions avec vne sincere, & vrayement Chrétienne charité. Possédez en fin la liberté, qu'il vous donne de *chanter du cœur avec grace au Seigneur les Pseaumes les Hymnes, & les Chansons spirituelles.* Ce seul liure des Pseaumes, que nous auons, si vous l'apprenez bien, est capable de vous rendre à iamais bienheureux. O Dieu! de quelle source de benediction & de ioye, se priuēt ceux, qui le reiettent, ou le negligent? C'est vn magazin public de sapience celeste, où cha-

cun

cun treuve ce qui lui est propre ; l'ignorant de quoy s'instruire , le sçauant de quoy s'exercer, l'affligé de quoy se consoler, & celuy qui est content de quoy se recréer. Il y a des larmes de repentance pour le pecheur, des chants de recōnoissance pour le fidele; des preseruatifs contre les vices, des attraits & des éguillons pour la pieté , & des enseignemens pour toutes sortes de vertus. Et la merueille est, que ces choses si hautes, si vtils , & si necessaires, nous y sont toutes presentées dans les délicieuses chansons d'une belle & agreable poësie , comme en autant de vases de perles, de diamans, & d'émetaudes, pour nous les faire recevoir plus aisément. O sage inuention de nostre grand Maistre! où nous auons tout ensemble le plaisir & le profit, la recreation, & l'instruction de l'ame , chantans & apprenans tout ensemble ce qui nous est le plus necessaire. Qu'il vueille luy-mesme benir ce diuin artifice, avec lequel il nous conuie, & nous alleche à soy, & toucher tellement nos cœurs par l'efficace de son Esprit, que comme il nous tire à luy avec ces saintes cordes de sa douceur , & de son amour, nous aussi de nôtre côté cou-

rions tous franchement & allaiement
apres luy; afin que l'ayant fidelement sui-
vi durant ce siecle, il nous loge avec luy
en l'autre, dans le sanctuaire de sa gloire,
où tenans nôtre partie avec les anges
nous le benirons, & glorifierons eternel-
lement. Amen.

